



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services extérieurs

Question écrite n° 115654

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3255 de la mission d'évaluation et de contrôle sous la présidence de Yves Deniaud et d'Augustin Bonrepaux, sur le thème « Services de l'État à l'étranger : la dispersion des forces », M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la proposition n° 68 : « Généraliser les SAFU ministériels d'ici à 2007 et étendre le dispositif à tous les services de l'État à l'étranger d'ici à 2008 ».

Texte de la réponse

Après la mise en place par le ministère des Affaires étrangères, au 1er janvier 2006, de services administratifs et financiers uniques dans ses services à l'étranger dans 58 pays, des expérimentations de regroupement des opérations de gestion par un service unique ont été menées avec la DGTPE (Direction générale du Trésor et de la politique économique) dans le réseau des deux administrations aux États-Unis. L'audit d'évaluation effectué conjointement par les inspections générales des finances et des affaires étrangères a déclaré l'expérience positive. La création de SAFU interministériels a été menée dans 10 postes en 2006 ; elle est prévue dans 48 nouveaux postes d'ici fin 2007. La généralisation du dispositif, au vu des résultats, pourra intervenir à partir de 2008.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115654

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 186

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3697